

# Continuité de service télécoms : les opérateurs européens doivent clarifier leurs pratiques

Selon [un nouveau rapport publié hier par l'European Network and Information Security Agency \(Enisa\)](#) du nom de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information, les opérateurs de réseaux européens gèrent leurs réseaux de façon responsable mais les niveaux de disponibilité soient encore très disparates sur l'ensemble de la région.

Ce rapport marque la première étape d'un large programme mis en place par l'Enisa dans le but d'améliorer la capacité des réseaux des communication et de mesurer leur capacité de résilience en cas de panne.

Pour établir son étude, l'organisation a contacté près de 300 opérateurs et évalué un temps d'interruption de service de 10 heures en moyenne par an, soit un taux de disponibilité de l'ordre de 99,9 %.

Selon cette étude, il apparaît que la majorité des opérateurs interrogés ont mis en place des procédures de gestion des risques et de planification de la continuité des activités.

Pourtant, l'Enisa a constaté que la disponibilité du réseau variait en fonction du type d'opérateur, avec une disponibilité nettement inférieure chez les opérateurs mobiles que chez les opérateurs de téléphonie fixe.

*« Beaucoup d'opérateurs préfèrent éviter d'aborder ce sujet », explique l'Enisa. « Cette réticence, couplée à un manque de définition du problème et à des pratiques mal encadrées, est une preuve que le secteur des télécoms ne veut pas communiquer pas sur cette question. »*

Le rapport souligne également qu'une « minorité non négligeable des opérateurs interrogés » n'ont mis en place aucun plan d'évaluation des risques ou de continuité des activités. Une manière de montrer que le problème de la continuité de service n'est peut-être pas clairement défini et qu'il manque des responsables clairement désignés au sein des opérateurs pour prendre à bras le corps ce sujet.